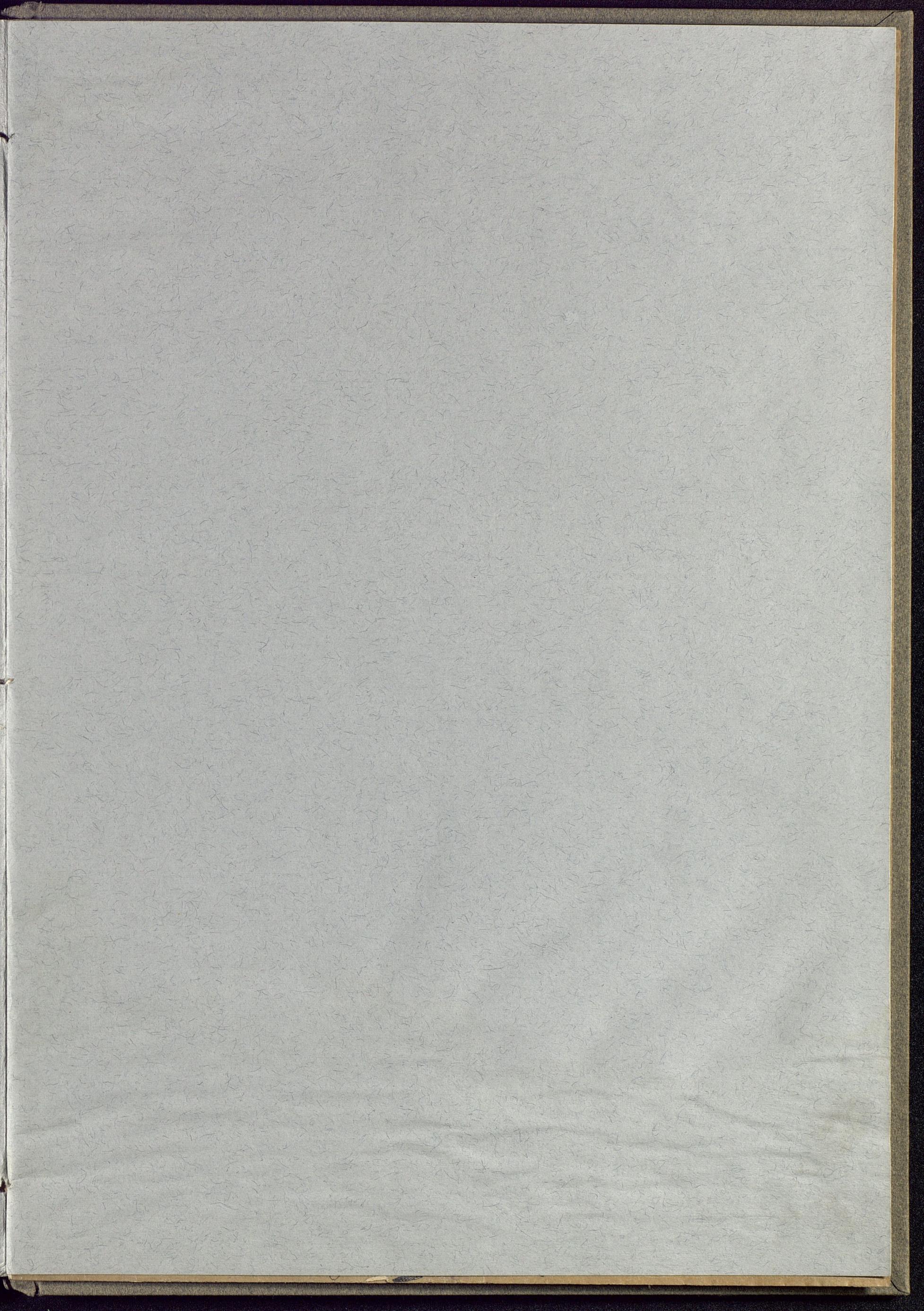


DIXIÈME ANNIVERSAIRE
DE
L'INSURRECTION
DU 18 MARS 1871



DIXIÈME ANNIVERSAIRE



L'INSURRECTION DU 18 MARS 1871

Prix : 10 Centimes.

Prix : 10 Centimes.



18 MARS

NUMÉRO COMMEMORATIF

LE COMITÉ DE PARIS



LIBERTÉ

SOLIDARITÉ

VERVAE

DELESCOURT

DOUAT

PIERRE

BOUREL

BOURDIER

DEMOUREL

ROSSEL

J. COURMET

Ch. DEBASSE

Dixième Anniversaire du 18 Mars

JOURNAL COMMÉMORATIF

DE LA

COMMUNE DE PARIS

PUBLIÉ PAR

LE CERCLE LES VA-NU-PIEDS, DE LIÈGE

SOMMAIRE :

Au lecteur, le Cercle les Va-nu-Pieds. — *Le 18 Mars 1871*, Emile Chauvière. — *Le radicalisme bourgeois, et le 18 mars*. — *L'Annexion du Proletariat*, Emile Gautier. — *Le Régicide*, Florens. — *Le Cyclone*. — *Les Réformes sociales de la Commune*. — *Communisme et Collectivisme*.

Avis — Pour toutes communications s'adresser chez Roman ébéniste Rue Jean-d'Outre-Meuse.

Au Lecteur.

Il y a aujourd'hui 10 ans, l'admirable peuple de Paris, toujours prêt à verser son sang pour la grande cause de la Révolution, se soulevait pour chasser les gouvernants qui les exploitaient et proclamait la Commune. Malgré une lutte acharnée pour le droit et la justice, malgré d'héroïques dévouements, cette courageuse tentative échoua sous les efforts des bourgeois coalisés. La répression des vainqueurs fut terrible. L'histoire des revendications populaires est ainsi semée de pages sanglantes qui restent gravées dans la mémoire des prolétaires et sur lesquelles sont inscrites des milliers de victimes criant vengeance.

En publiant ce journal, nous avons voulu contribuer, pour notre part, à la glorification de ces héroïques journées, où tant d'enfants du peuple sont morts pour la défense de ses droits.

De plus, nous faisons aujourd'hui un essai.

Si le public socialiste accueille favorablement cette modeste publication, nous espérons bien la continuer en lui conservant le même caractère. Nous avons l'intention de publier ainsi une galerie socia-

liste contenant, outre des articles variés, les portraits et les biographies des socialistes modernes les plus éminents. A nos amis de faire en sorte que notre projet puisse se réaliser.

Il nous reste maintenant à remercier publiquement les écrivains de talent et l'artiste consciencieux qui, par leur concours désintéressé, n'ont pas peu contribué à la réussite de l'œuvre que nous avons entreprise.

Le Cercle des Va-Nu-Pieds

Le 18 Mars 1871.

Il y a 10 ans de cela.

Quelle journée!

On vivait depuis la chute de l'empire dans une agitation continue. On s'était heurté à tous les obstacles : au bombardement, aux trahisons, au froid, à la faim, au typhus.

Chaque défaite amenait la défaillance dans l'armée, le relâchement de la discipline, et, dans Paris, elle suscitait les colères, augmentait les défiances et déterminait les insurrections du 31 octobre et du 22 janvier.

Les conséquences inéluctables devaient être, d'une part, le désastre, d'autre part, le renversement du gouvernement de la Défense nationale, *Capitulations et Dix-huit Mars!*

Quand l'heure des vengeances populaires est venue, les partis extrêmes, si faible que soit leur organisation, sont appelés à donner leur propre impulsion aux foules et à les diriger dans la lutte.

Ces partis eux-mêmes, placés sous l'autorité apparente ou réelle de quelques hommes, subissent cette ascendance et

donnent tout ce que ces hommes peuvent donner de prudence, d'énergie, de violence.

Soyez Danton et vous faites le 10 août.

Soyez Marat et vous faites septembre.

Soyez Robespierre et vous croulez au 9 thermidor.

Et cela en dépit des forces réactionnaires, en dépit de Capet, de Péthion ou de Talien.

Il n'y eut, au 18 Mars, ni Danton, ni Marat; il n'y eut qu'un Comité mixte, doutant de lui-même et des autres. Le peuple dut faire la grande besogne.

De Montmartre à Grenelle, de la Maison-Blanche aux Ternes, il n'y eut que la garde nationale épuisée et d'autant plus menaçante.

Parlerai-je des exceptions, des faits isolés, de ce commandant de Charonne qui désarma un colonel de l'armée et amena ainsi le désarmement du régiment; de Duval qui prit le secteur des Gobelins 10 jours avant le 18 Mars, etc., etc.? Le peuple, lui, repoussait la gendarmerie place Pigalle, reprenait ses canons à Montmartre, fusillait deux généraux et descendait planter le drapeau de la Révolution au cœur de la cité.

Le 18 Mars était fait, mais l'œuvre de la rénovation n'était pas accomplie.

Le peuple, plus clément que ses comités, laissa debout toutes les idoles; il s'agenouilla, comme la veille, devant les vieux mots et les vieilles coutumes; il envahit les monuments et laissa les hommes de sang vivre et comploter contre lui.

Stoïque comme un sage, il contemplait héroïquement le poison qui devait le tuer.

Versailles en désarroi n'attira point même son attention. Il la regardait par dessus l'épaule en disant comme le farouche tribun :

— Elle n'oserait!

Elle osa.

Et aujourd'hui la criminelle, la vilipendée, le Judas de l'histoire, c'est la troisième Commune de Paris.

Versailles c'est la cité sainte des héros; Paris la cité maudite des suppliciés!

Jusques à quand abusera-t-on de la patience des hommes?

Soit! Paris c'est la cité maudite; c'est un baignoire naturel, c'est un repaire de prostituées, de voleurs, d'assassins, et Versailles c'est la cité des anges, des justes; Paris c'est l'enfer, et Versailles le ciel! Nous l'acceptons. Nous acceptons ce renversement d'idées et de mots et nous nous déclarons solidaires de ces misérables-là, de ces démons-là. Leurs fautes, ce sont nos fautes; leurs crimes, nos crimes; leurs ennemis, nos ennemis; leur but, notre but.

On a parlé de revendication. Haut, le drapeau de la revendication! Et ce n'est plus des pavés de Paris que surgiront les vengeurs ou les martyrs, c'est du monde entier.

Il faudra nous écraser partout, ou nous subir partout.

Il faudra nous pendre, nous fusiller, nous brûler, nous hacher, ou il faudra que la vieille société d'inégalité périsse et ses fauteurs avec elle.

Le monde est condamné!

La corruption, les dettes, la misère grandissent; c'est contre tout cela que nous voulons réagir.

Nous avons soif d'égalité.

Le 18 Mars était une étape de nos frères vers la conquête de cet objet; c'est pourquoi, nous te saluons, ô jour mémorable, et appelons de tous nos vœux celui qui te servira de couronnement.

Emile Chauvière.

LE

RADICALISME BOURGEOIS

ET LE

18 MARS

LES PAROLES.

CLÉMENŒAU. — Il n'y a plus d'autorité à Paris, il en faut une.

M. Thiers. — Elle est ici.

CLÉMENŒAU. — Où voulez-vous la prendre cette autorité?

Le président. — Vous ne pouvez pas dire devant l'Assemblée souveraine qu'il n'y a plus d'autorité en France.

CLÉMENŒAU. — Oh! monsieur le président, je n'ai rien dit de pareil; rien de pareil n'est entré dans ma pensée, et, si j'avais prononcé une parole semblable, je m'empresserais de la retirer. *Il y a une autorité en France et c'est l'assemblée souveraine. Je n'en reconnais aucune autre*; je n'aurais pas supposé qu'il fût nécessaire de le dire; je ne serais pas à cette tribune, si je reconnaissais une autre volonté que la vôtre. (Assemblée nationale, séance du 20 mars 1871).

LOUIS BLANC. — Au nom de cet esprit de calme qui est si nécessaire dans les circonstances tragiques où nous sommes...

Un membre. — Au nom de ceux qui commettent des assassinats!

LOUIS BLANC. — Les assassinats! il n'y a personne dans cette assemblée qui les désavoue et les réprovoque aussi énergiquement que nous. Et j'ajoute qu'il n'y a personne qui soit plus intéressé que nous à les repousser parce que la liberté fut toujours compromise par le désordre et l'anarchie... (Interruptions).

LOUIS BLANC. — *La différence de nos opinions est couverte ici, ce me semble, par la communauté de nos intérêts*, et un jour, peut-être, vous comprendrez qu'en combattant votre proposition, je combattais pour votre propre cause.

La situation de Paris est très-grave, plus grave peut-être que quelques-uns de vous ne le soupçonnent; je dis donc qu'il est très-important de ne pas appeler la résistance par l'emploi précipité de la force. (Rumeurs.) *Je ne suis certes pas contre les mesures d'énergie quand le salut du pays les réclame...*

Réprimons ce qui est à réprimer, les assassinats! vouons-les à l'infamie! Mais, au nom du ciel, ne provoquons pas, sans le vouloir, l'hostilité de cette partie de la population qui ne demanderait pas mieux que de se grouper autour de nous; si elle n'était pas victime... (Interruptions.)

Mais oui! je parle de cette population qui se compose d'hommes qui, comme nous, sont intéressés à l'ordre, qui le veulent et dont l'indifférence en présence des excès qui ont eu lieu à Paris, s'explique par des malentendus qu'il est en votre pouvoir de dissiper. J'en appelle à tous ceux qui m'écoutent, ai-je attaqué cette assemblée? ai-je dit un seul mot dont on puisse inférer que je veuille l'attaquer! *Au contraire, ce sont ses intérêts que je*

défends, ses intérêts qui sont les miens, qui sont ceux de tout le monde, qui sont ceux de Paris...

Ne croyez pas qu'il n'y ait à Paris que des insurgés, que des gens qui veulent le sang et le pillage. Ne croyez pas cela, *rattachez à vous tous les hommes d'ordre.* (Id., séance du 21 mars.)

CLÉMENŒAU. — Un mot seulement. Je vous ai dit hier que nous, les représentants de Paris, nous les maires de Paris, nous ne reconnaissons pas dans le pays d'autre autorité que la vôtre. Je suis encore dans les mêmes idées et je viens ici à cette tribune, vous dire que le plus cher de mes désirs est le rétablissement de votre autorité dans tout le pays (interruptions). Quand je dis dans tout le pays, j'entends dans Paris qui est le seul point où votre autorité soit contestée. Le but, nous le connaissons tous, nous voulons rétablir l'autorité de l'Assemblée dans Paris.

TOLAIN. — Si j'avais cru l'insurrection juste, si j'avais cru l'insurrection raisonnable, croyez-vous que je ne serais pas à l'Hôtel-de-Ville, moi? Oui, j'y serais!...

LOCKROY. — Bravo! nous y serions tous!

TOLAIN. — Parmi les hommes qui siègent à l'Hôtel-de-Ville, il en est qui demandent certaines garanties, des garanties qui me paraissent nécessaires; mais je déclare à cette tribune que, membre de cette assemblée, j'ai combattu l'insurrection, que j'ai fait des efforts pour l'arrêter et pour rétablir l'ordre, moi qui ne suis pas un partisan déclaré de l'ordre. (Id. séance du 21 mars 1871).

TOLAIN. — Sans vouloir nier la nécessité de faire fonctionner rapidement la justice dans les circonstances graves où nous sommes... (Id. séance du 6 avril 1871).

LOUIS BLANC. — Je pense que la Commune a violé la légalité pour laquelle je suis... je réprovoque les actes de la Commune. (Id. séance du 26 avril).

Nous allâmes donc nous renseigner auprès des membres de l'extrême gauche: MARTIN-BERNARD, LOUIS BLANC, SCHOELCHER, etc., M. LOUIS BLANC nous donna les indications les plus précises: il est inutile, nous dit-il, d'essayer de la conciliation... D'ailleurs, avec qui traiter dans Paris? Trois forces différentes et hostiles se disputent le pouvoir(?). C'est d'abord la Commune, issue d'une élection à laquelle un petit nombre d'électeurs a pris part (près de 300,000) composé d'hommes inconnus pour la plupart, d'une honorabilité douteuse, etc., etc., « Il faut ajouter

à tout cela les influences bonapartistes et prussiennes dont il est facile de constater l'action plus ou moins apparente dans chacun de ses trois pouvoirs. »

Rapport adressé au Conseil communal de Toulouse par les délégués envoyés à Versailles, auprès de M. Thiers et des députés de l'extrême-gauche, mai 1871.)

A propos de l'Internationale :

TOLAIN. — Je dis que ceux qui ont brûlé, qui ont assassiné, qui m'ont chassé de leur société (l'Internationale), je les laisse à la justice, mais que je n'ai même pas à monter à la tribune pour me séparer d'eux. (*Assemblée nationale*, séance du 16 juin 1871).

LES VOTES.

LES FÉLICITATIONS AUX VAINQUEURS.

Séance du lundi 22 mai 1871.

M. Thiers. — ... Le but est atteint. La cause de la justice, de l'ordre de l'humanité a triomphé, grâce à notre brave armée. (*Bravos et applaudissements*).

M. Cochery. — J'ai l'honneur de proposer à l'Assemblée la résolution suivante :

« L'Assemblée nationale déclare que les armées de terre et de mer, que le chef du pouvoir exécutif de la République française ont bien mérité de la patrie. » Très-bien ! vif assentiment). Je crois qu'il n'y a pas besoin de développer cette proposition. (Non ! non ! aux voix !)

M. de Lasteyrie. — Messieurs, je monte à la tribune seulement pour dire à l'Assemblée qu'il y a dans la proposition de M. Cochery une omission que ne nous pardonnerait pas M. le Président du Conseil, c'est celle du Maréchal Mac-Mahon. (Très-bien, très-bien !)

M. Cochery. — Vous avez parfaitement raison, le maréchal Mac-Mahon a bien mérité de la patrie. Aussi par la déclaration que les armées de terre et de mer ont bien mérité de la patrie, leur chef éminent est justement compris dans la proposition.

Le Président. — Je consulte l'Assemblée sur la résolution proposée par M. Cochery.

La résolution est mise aux voix et adoptée.

Plusieurs membres. — Nous demandons qu'on constate l'unanimité du vote. (Oui ! Oui ! Très-bien !)

M. le Président. — Le procès-verbal constatera l'UNANIMITÉ du vote et les applaudissements UNANIMES de l'Assemblée. »

Étaient présents à cette séance : MM. Louis Blanc, Greppo, Eugène Farcy,

Bamberger, Tirard, Henri Brisson, aujourd'hui députés de la Seine. — MM. Tolain, aujourd'hui sénateur de la Seine. — MM. Schœlcher, Pelletan, Littré, Le Royer, Martin-Bernard, Godin (l'homme du familistère de Guise, encore aujourd'hui député), Jules Ferry, Henri Martin et Melvil-Bloncourt.

MM. Clémenceau, Lockroy et Floquet étaient depuis quelque temps démissionnaires.

Scrutin sur la reconstruction de la maison de M. Thiers, aux frais de l'État.

Ont voté pour : MM. Louis Blanc, Bamberger, Brisson, Martin-Bernard, Farcy, Pelletan, Tolain, Schœlcher, Godin, Melvil-Bloncourt.

Scrutin sur le projet de loi portant ouverture d'un crédit extraordinaire de 30,000 francs pour les funérailles des otages.

Ont voté pour : MM. Louis Blanc, Bamberger, Brisson, Martin-Bernard, Farcy, Pelletan, Godin, Schœlcher.

LES ECRITS

Je lis dans un article signé de vous que le parti républicain honnête est en droit d'attendre de moi une protestation contre les abominations dont Paris a été le théâtre. — Cette observation me surprend. — Quel honnête homme pourrait, sans se manquer de respect, se croire obligé d'avertir le public que l'incendie, le pillage et l'assassinat lui font horreur ? Je m'estime assez monsieur, pour juger que, [de ma part, une déclaration est parfaitement inutile.

Aussi bien, quand l'indignation publique est si légitime et si grande... Vous n'ignorez pas, monsieur, que, dans les tribunaux, le silence des assistants est de rigueur, tant il est vrai que le devoir de chacun est de se taire quand le juge va parler.

(Louis Blanc. — Lettre à M. P. Gillet du *Figaro*, 8 juin 1871.)

On a publié, sous forme de lettre et sans nom d'imprimeur, une brochure qui contient l'apologie des actes de la Commune, y compris l'exécution des otages et l'incendie des maisons particulières et des édifices. Cette brochure a pour titre : la *Revanche de la Commune de la France*, par un représentant du peuple de Paris, et elle est signée L. B. — Comme je suis le seul des représentants du peuple de Paris dont le nom commence par les initiales L. B. je dénonce dans la publication dont il s'agit une manœuvre infâme

dont le but est de me faire passer, aux yeux de ceux qui ne me connaissent pas, pour l'apologiste d'UNE INSURRECTION QUE J'AI TOUJOURS RÉPROUVÉE et de crimes qui me font horreur.

(Louis Blanc. — Lettre au directeur du *Journal officiel*, 19 août 1871)

M. le chef d'état-major Guillaume... se crut autorisé (le 19 mars) à placer le débat sur ce qu'il pensait être son véritable terrain en me demandant pour lequel des deux gouvernements de Paris ou de Versailles j'étais prêt à me prononcer.

La justice a dû recevoir à cet égard les déclarations de MM. de Nansouty, Lefebvre-Denouette et Guillaume lui-même. Je me borne à faire remarquer que dans ma réponse je ne faillis à aucun des devoirs que me commandaient à la fois le soin de ma dignité et mes obligations de fonctionnaire loyal du gouvernement de Versailles.

Je me rendis immédiatement (23 mars) à l'Arsenal où je trouvai réunis les trois généraux qui commandaient à Toulouse et à peu près tout leur état-major. Je leur renouvelai ma ferme résolution de maintenir l'ordre et la tranquillité au nom du gouvernement de Versailles, LE SEUL DONT JE RECONNUSSE LA LÉGITIMITÉ.

(Armand Duportal. — *La Commune à Toulouse*.)

L'annexion du prolétariat.

« Enrichissez-vous », répondait déjà, il y a quelque trente années, le cynique Guizot, aux indiscrets mécontents d'un « système » qui proportionnait les droits à la fortune...

Depuis, on a trouvé mieux : « Il faut, » répète sur tous les tons la presse pros-tituée, annexer le prolétariat à la bourgeoisie. »

Ainsi donc, recruter, dans les rangs des parias, des privilégiés nouveaux, en les intéressant au maintien du *statu quo*, faire la part du feu en s'associant quelques ouvriers, rênégats de leur classe, qu'on amorce avec un lambeau de monopole, et dont on arborera la blou se, jetée par eux aux orties, comme le symbole d'une alliance hypocrite, décevante et menteuse, tel est désormais le plan mal dissimulé de la ploutocratie dirigeante !

Deux moyens seront pour cela mis en œuvre.

* * *

En premier lieu, on imposera à tous

les citoyens le *bienfait* de l'enseignement *primaire*.

On ! Qui, on ? L'Etat parbleu ! c'est-à-dire la Bourgeoisie armée, caparaçonnée, avec son code, son bréviaire de lois, son rituel civil, son formalisme et ses préjugés ; — l'Etat, c'est-à-dire Gambetta ou Galliffet, Frère-Orban ou Malou, Gladstone, Deprétis, Bismarck ou Loris-Mélikoff; toujours le gouvernement, toujours le Maître, toujours l'Ennemi.

Cet on nous *imposera ses bienfaits*... Comme si un bienfait ne devenait pas une charge odieuse !

Comme si nous n'avions pas assez — trop même — de ces bienfaiteurs obligatoires, de ces sauveteurs providentiels, qui font métier de pétrir les cerveaux à leur guise et de préparer les jeunes générations à toutes les servitudes de l'avenir ! Comme si l'accès de l'éducation n'était pas le *droit*, le droit imprescriptible et inaliénable de tous les millions d'hommes qui vivent au jour le jour du travail de leurs bras, et à qui l'on parle de jeter, comme un os à ronger, comme une humiliante aumône, comme une concession dédaigneuse l'instruction *primaire*, parce que, quand ils sauront lire, ils deviendront des outils plus perfectionnés, de plus productives machines à faire des rentes aux autres, des instruments plus utiles pour leurs exploités.

Ce qu'il faut au peuple, ce n'est pas *un peu* d'instruction, c'est *toute* l'instruction. Il ne veut pas savoir ce que c'est que cet enseignement primaire, secondaire et supérieur, débité par tranches parcimonieuses. Il ne connaît qu'un enseignement, l'enseignement *intégral*. Au banquet de la science, — quand la justice aura reconquis ses droits, comme se recouvrent toutes les choses conquises, par la force révolutionnaire, — tous pourront prendre place au banquet de la science, chacun y pourra goûter de tout, à son convenance et à son appétit !

* * *

Le deuxième moyen de corruption sur lequel comptent les ourdisseurs d'intrigues, c'est *l'épargne*.

Les caisses d'épargne sont destinées à devenir autant de fabriques de bourgeois.

Quelle atroce ironie !

De quel front d'airain ne faut-il pas être armé pour oser conseiller l'épargne aux pauvres bougres qui gisent, souvent avec toute une nichée d'enfants en guenilles, dans des galetas délabrés, tout en haut d'escaliers glissants et fétides, où suinte, l'hiver, l'humidité glacée, et que grillent,

l'été, les rayons impitoyables d'un soleil de plomb ? Croyez-vous donc, Messieurs les capitalistes, qu'ils logent là pour leur plaisir, par originalité de bohèmes volontaires ? Croyez-vous donc que s'ils avaient « de quoi », pour parler votre jargon prudhommeque, que s'ils pouvaient épargner quelques sous sur leur maigre salaire, au lieu d'aller confier leurs économies aux successeurs et émules de T'Kindt, ils ne commenceraient pas par chercher un domicile plus salubre ? Croyez-vous donc qu'ils n'aimeraient pas mieux, plutôt que de faire gagner des commissions à vos banquiers, se payer, à leur tour, le luxe de ces salles spacieuses, aérées, baignées de lumières qui regorgent de confort, où les gazetiers de bon ton écrivent leurs tartines philanthropiques ?

L'épargne est comme le roi : où il n'y a rien, elle perd ses droits.

Autant conseiller les bains de mer d'Ostende ou les eaux de Spa à ces innombrables pauvres qui meurent lentement, dans les coulisses obscures de nos civilisations raffinées, de ces maladies des grandes villes dont aux seuls riches est permise la fantaisie coûteuse.

* * *

« Les prolétaires, dit-on, qui sont endurcis aux privations, s'habitueront facilement à prélever quelque chose sur le strict nécessaire (1).

Endurcis aux privations ? Pourquoi ne pas leur signifier, tout de suite, qu'ils devront en vivre, de privations, et qu'il ne leur sera pas alloué de plus substantielle nourriture ?

Au moins, ce serait logique.

Prélever sur le strict nécessaire ? C'est là une chose à laquelle on ne s'habitue guère, non plus qu'à recevoir des coups de trique. Là, en effet, où manque le strict nécessaire, on meurt purement et simplement de faim, juste au moment où, comme le cheval du conte populaire, on commençait à s'y accoutumer.

Ah ! on le voit bien, les repus qui prêchent gravement ces doctrines impies sont nés et ont vécu la cuiller d'argent dans la bouche. Ils n'ont jamais connu l'âpre souci de l'homme qui se lève le matin — si tant est qu'il ait encore un toit et un grabat — en se posant cette question mourante qui déjà troublait son sommeil et à laquelle il ne sait pas toujours répondre : « Comment mangerai-je aujourd'hui ?... »

Qu'ils prennent garde que cet homme,

(1) Extrait *textuel* du *XIX^e Siècle* du 30 septembre 1880.

— dont le nom est Légion — à bout de douleur et de patience, ne les mette, un beau jour, en état de connaître personnellement ces angoisses, à leur tour !

* * *

Non ! non ! Les travailleurs ne sont pas *les clients désignés des caisses d'épargne* !

Et, si l'on consultait les registres de ces établissements trompeurs, on verrait que, parmi les déposants, une infime minorité seulement appartient à la classe ouvrière.

Les autres sont des bourgeois — oui des bourgeois ! — qui veulent ménager une surprise à leurs enfants quand ils ont été « bien sages », quand ils ont bien travaillé dans ces écoles privilégiées que paie le peuple, mais dont la porte lui est fermée. Ce sont aussi des domestiques, des laquais, des valets de chambre, des soubrettes, échantillons d'une engeance servile, assouplie aux bassesses et aux humiliations, ayant tous les vices des maîtres agrémentés de vices spéciaux et sachant surtout à merveille faire danser l'anse du panier.

Quant aux rares prolétaires qui attendent des caisses d'épargne, des banques populaires et autres balançoires à la Schultze-Delitsch leur émancipation particulière, ceux-là sont « sur la route de la bourgeoisie. » Que dis-je ? ils sont déjà « arrivés » ; il sont déjà sortis du prolétariat, qu'ils renient et qu'ils exècrent.

* * *

On compte, dit-on, en France, trois millions de déposants à la caisse d'épargne, et la proportion est sensiblement la même dans les autres pays.

Voilà des chiffres qui rassurent les classes dirigeantes !

Mais qu'est-ce donc que trois millions en regard des masses profondes de ceux qui restent les éternels déshérités ?

Comment, on compte en France (et il est des pays où la situation est pire encore), on compte en France, au bas mot, cinq à six millions de prolétaires industriels et une douzaine de millions de prolétaires agricoles. Et encore, j'excepte de l'énumération tous ces minuscules propriétaires des campagnes, qu'on prétend affranchis depuis quatre-vingts ans, parce qu'ils possèdent une chaumière et un lopin de terre grand comme un mouchoir de poche, ce qui ne les empêche pas d'être souvent plus misérables que certains salariés eux-mêmes.

Cela fait donc environ seize ou dix-sept millions de besogneux.

Là dessus les staticiens officiels en défalquent trois millions; « en route pour la bourgeoisie, » et ils ne se sentent plus de plaisir! Il faut avouer que ces Messieurs se contentent de peu.

Nous avons vu toute à l'heure quelles réserves étaient à faire sur ce fameux chiffre de trois millions qu'on arbore comme un drapeau. Mais le calcul fût-il vrai, qu'il n'en resterait pas moins que treize ou quatorze millions — mettons douze millions — d'opprimés, d'exploités, à qui le mal de misère met la rage au cœur, douze millions de « barbares », c'est-à-dire d'hommes vaillants, entreprenants, durs à eux-mêmes, qui montent insensiblement à l'assaut de la classe dirigeante, non pas pour s'y fondre ou la régénérer, mais pour en faire table rase, pour passer sur sa puissance et ses prérogatives le niveau vengeur de l'égalité sociale, pour instaurer, enfin, à la place qu'elle occupe illégalement et qu'elle encombre de ses institutions d'arbitraire et de servitude, une société nouvelle, fonctionnant au profit de tous, la société de la justice, du travail et de la liberté!

Ah! Messieurs les publicistes à gages, avocats soudoyés de la bureaucratie, ne perdez plus votre temps à ratiociner sur la pierre philosophale de l'économie bourgeoise! Ne vous essouffez plus à chercher quelles conséquences pourra bien entraîner la réalisation de votre rêve, soi-disant « pratique, » qui est la fédération internationale de toutes les caisses d'épargne et l'enrégimentation, sous l'étendard du Capital cosmopolite, de tous leurs déposants!

Demandez-vous plutôt, — car le problème est autrement intéressant, urgent grave, — ce qu'il adviendra de l'Etat et de la Propriété — les deux pôles du régime cher à vos cœurs — le jour où cette union dont vous parlez, où cette association de de solidarité mutuelle, ce syndicat d'intérêts viendra enfin à se faire entre ceux qui n'ont rien mis à la caisse d'épargne, par cette excellente raison qu'ils n'avaient rien à y mettre que leurs misères, leurs fatigues, leurs angoisses et leur insolvabilité, et que l'Etat « prudentissime » comme les capitalistes qu'il représente et protège, ne prête rien là-dessus, fût-ce même à 3 %!

Et elle finira bien par se faire, cette union salutaire!

Il arrivera bien une heure, *prochaine sans doute*, où tous les déshérités, loin

de se laisser annexer à la bourgeoisie, se tendront la main par dessus les frontières, où ils cesseront d'être étrangers les uns aux autres, où ils sauront constituer, enfin, sans distinction d'origines, ni de races, la grande et redoutable alliance des abeilles contre les frelons!

Ce jour là, gare à la bourgeoisie!

Alors, en effet, sous peine de mort, il faudra bien que ceci tue cela.

Emile Gautier.

LE RÉGICIDE

L'attentat dont l'empereur de Russie vient d'être victime, nous remet en mémoire la splendide page que Flourens écrivit dans « Paris livré » en janvier 1871 au lendemain des désastres de la France:

Nous croyons bien faire en la mettant sous le yeux de nos lecteurs:

« Certes la vie humaine est sacrée; nous nous exposerions volontiers aux plus grands dangers pour sauver le plus vil des hommes, à condition qu'il ne fut pas roi; mais commettre ce crime de s'introniser roi, de se mettre hors de l'humanité, cela vous met hors la loi. Au premier venu de courir sus à cette bête fauve, comme on court sus aux lions et aux tigres.

» Qu'un homme ait le pouvoir, comme cela vient d'arriver en France à l'heure qu'il est, de ruiner soixante millions d'hommes tant Français qu'Allemands, d'en faire tuer deux cents mille, réduire en esclavage un million, blesser trois cent mille, de faire pleurer, souffrir de la faim, de la misère, quatre millions de femmes et d'enfants, Français et Allemands, de répandre partout deuil, désolation, souffrances, poitrines crevées, têtes fendues, membres coupés, entrailles jetées à travers champs, jeunes gens tués, ces jeunes gens dont chacun a coûté à sa mère quinze ans de soins assidus, de veilles constantes, d'éducation dévouée pour en faire un homme digne de servir l'humanité; que tout cela soit possible en notre XIX^e siècle de science universelle et d'universel espoir, après six mille ans d'esclavage des nations, d'épreuves et de luttes si pénibles, d'aspirations incessantes vers un avenir meilleur, de marche continue de la pensée humaine vers la justice, la vérité, le bien; que tout cela soit possible pour assurer le trône de France au rejeton d'un bâtard hollandais et d'une aventurière espagnole, que pour attaquer et détruire le monstre, auteur de ces épouvantables attentats contre la liberté, il

faillie engager une lutte fratricide; qu'il faillie dans les rues d'une ville où l'on se promenait la veille en frères, cœur ouverts et la main dans la main, jeter à terre, baignés dans leur sang et râlant misérablement, douze cents braves jeunes gens, esclaves d'une discipline aveugle et féroce, assassinés par leurs pères, leurs cousins, leurs frères, livrés aux balles de ces jeunes soldats douze cents de leurs chers parents, livrer à l'épouvante, au deuil, aux regrets éternels, les familles, ces asiles bénis de la justice, de la probité, des pures et bien-faisantes affections; ou bien qu'il faillie afin de supprimer la cause de tous ces maux, afin que l'humanité dégagée de ce cauchemar et de cette oppression, respire librement, mettre hardiment la main sur le bandit au nom duquel les juges rendent la justice, lui planter dans le cœur le poignard que chaque jour il plonge dans le cœur de millier des familles; certes le régicide devient alors un devoir sacré.»

Flourens.

Le Cyclone

Les cyclones hurlent dans l'ombre,
La nuit emplit la terre et l'eau;
L'écueil est noir, la mer est sombre,
Plus de phanal sur le vaisseau
La tempête sonne ses trompes.
Dans cet abîme où rien ne luit,
Navire, faut-il cette nuit
Pour l'engloutir toutes ces pompes?

Soufflez, ô vents des mers passez heures et jours
Haines, amours.
Passez, passez, passez, passez toujours.

La mort, ici c'est l'épousée
Sous le voile humide des flots,
Sa tête pâle est couronnée
Des magnifiques fleurs des eaux.
Roulez, ô flots, l'appel de guerre.
Sonnez, sonnez trompes des vents.
Des Marseillaises d'ouragans
Passent terribles sur la terre.

Soufflez, etc.

Est-ce le continent qui sombre?
Ou le navire qui périt?
Qui sait ce que recouvre l'ombre
Et ce que l'abîme engloutit?
Les tempêtes frappent leurs ailes,
Les mâts tombent avec fracas,
Heureux on meurt dans les combats:
Océan tes luttes sont belles!

Soufflez, etc.

C'est le cyclone populaire ;
Ses légions des meurt-de-faim,
Montant à l'assaut de la terre ;
C'est le vieux monde à son déclin
Il tombe terrible de rage,
Partout s'ombrent ses bataillons ;
Tonpez, tonpez sombres canons.
Les peuples sont grands dans l'orage.

Soufflez, etc

Les Réformes sociales de la Commune

Les premières mesures de la Commune furent les suivantes :

- 1° Remise générale des loyers des termes d'octobre 1870, janvier et avril 1871.
- 2° Suppression de la vente des objets déposés au Mont-de-Piété.
- 3° Abolition de la conscription.
- 4° Séparation de l'Eglise et de l'Etat, suppression du budget des cultes. Confiscation au profit de la Commune des biens de mainmorte.
- 5° Décret accordant une pension de trois à douze cents francs à fédéré blessé en combattant pour la liberté communale.
- 6° Décret accordant une pension de 600 francs à la femme, légitime ou non, du fédéré tué devant l'ennemi et une pension de 365 francs pour chaque enfant, reconnu ou non, jusqu'à l'âge de huit ans.
- 7° Convocation des Chambres syndicales ouvrières, des Chambres syndicales du commerce et de l'industrie, invitées à présenter des projets de lois sur les échéances.
- 8° Décret sur les échéances permettant des coupures payables par dates échelonnées à partir du 15 juillet, et accordant un délai total de trois ans.
- 9° Interdiction du cumul, fixation du maximum des traitements à 6,000 francs par an.
- 10° Adoption des familles des victimes du 22 janvier et du 18 mars.
- 11° Attribution, s'il y a lieu, d'une pension alimentaire à la femme qui demandera contre son mari la séparation de corps.
- 12° Décret ordonnant l'organisation d'une Chambre du tribunal civil de la Commune de Paris. Abolition de la pro-

cedure ordinaire. Les parties autorisées à se défendre elles-mêmes. Les huissiers pouvant, à défaut d'avoués, occuper pour les parties.

13° Organisation du Jury pour assurer aux citoyens en matière judiciaire d'une façon complète :

Le jugement par ses pairs ;
l'élection des magistrats ;
la liberté de la défense.

14° Attribution d'un traitement fixe aux huissiers, notaires, commissaires-priseurs, greffiers des tribunaux quelconques, qui pourront être dispensés d'un cautionnement et devront en retour verser tous les mois entre les mains du délégué aux finances les sommes perçues par eux pour les actes de leur compétence.

15° Attribution, après enquête et les droits du patron restant réservés, des ateliers abandonnés aux associations ouvrières.

16° Décret portant le traitement des instituteurs et institutrices à 2000 francs et le traitement des aides des deux sexes 1500 fr.

17° Décret ordonnant le renversement de la colonne vendôme.

« Considérant que la colonne impériale est un monument de barbarie, un symbole de force brute et de fausse gloire, une affirmation du militarisme, une négation du droit international, une insulte permanente des vainqueurs ou vaincus, un attentat perpétuel à l'un des trois grands principes de la République française : la fraternité. »

18° Interdiction des amendes et retenues dans les ateliers et dans les administrations.

19° Abolition du serment politique et professionnel.

20° Institution des médecins des naissances, chargés, dans un but de conservation pour les nouveaux-nés d'aller constater la naissance à domicile.

21° Ouverture dans chaque mairie d'un registre d'offres et de demandes de travail avec les conditions de l'offre ou de la demande.

22° Nomination d'une commission d'initiative de réformes sociales. — Cette Commission faisait à son tour appel aux délégués de l'*Internationale*, des sociétés ouvrières, des comités démocratiques, des groupes industriels et scientifiques, aux ingé-

nieurs et architectes et à toutes les initiatives de bonne volonté.

23° Réforme du service de vérification des poids et mesures.

24° Introduction d'un *cahier des charges* fixant le salaire de la main-d'œuvre, dans tous les marchés conclus ou à conclure par la Commune.

25° Remise, moyennant indemnité, à l'administration du Mont-de-Piété, des objets y déposés pour une somme ne dépassant pas 25 francs.

26° Suppression du travail de nuit dans les boulangeries. Abolition des placiers, etc., etc.

COMMUNISME

ET

COLLECTIVISME

La plupart des socialistes admettent actuellement que la propriété collective est la seule solution qui permette de trancher la question sociale dans le sens de la justice et de l'égalité. On peut dire que cette idée de la propriété collective est une conception toute moderne, résultant de notre état social, de la forme des phénomènes économiques de notre époque. Quand donc certains adversaires du socialisme viennent nous dire : « Vieilles rengaines que vos théories ; vous êtes des partageux, vous poursuivez une utopie. » Contentons-nous de hausser les épaules ; car nous sommes persuadés que les transformations sociales dont nous étudions maintenant les causes, seront la conséquence fatale, inévitable des phénomènes économiques que nous voyons se passer sous nos yeux. Les sots raisonnements de quelques esprits étroits et ignorants ne prévaudront pas contre les lois de la nature, contre la force des choses.

Le collectivisme a évidemment pour idémère, un principe communiste. Le communisme n'est-il pas, en effet, le régime idéal d'une société où règnerait la justice et l'égalité les plus absolues ? Rêve sublime qui a pu être une réalité à certaines époques de l'histoire, mais qui est devenu irréalisable dans nos pays civilisés. Rien de plus naturel donc à ce que le communisme ait été prêché par toutes les sectes qui avaient pour but la revendication des droits des opprimés, des malheureux.

Il n'est pas difficile d'imaginer comment il a dû prendre naissance. Dans un état encore relativement barbare de l'humanité, lorsque la terre s'étendait devant les hommes, vaste et répandant ses richesses à profusion, le communisme n'avait aucune

raison d'être. Chacun, par son énergie personnelle, pouvait subvenir à sa subsistance et à celle des siens. Ce n'était pas les richesses qui manquaient. Tous entreprenaient la lutte contre la nature avec des armes égales. Le sentiment de solidarité entre les hommes ne se manifestait que dans des cas particuliers, par exemple dans l'attaque ou la défense de certains ennemis.

Mais que l'accroissement continu de la population ait appauvri dans une certaine mesure la terre nourricière et obligé les hommes à ne plus gaspiller les produits de la nature, alors les choses changent complètement. Loin d'avoir seulement à arracher à la terre de quoi subvenir à l'entretien de leur existence, les hommes doivent maintenant se disputer l'un à l'autre des lambeaux des richesses qui leur procureront des jouissances.

Cet état de choses a été en s'accroissant toujours de plus en plus à mesure que la civilisation avançait et que l'humanité se multipliait. C'est alors que les aspirations communistes se développent. Les principes égalitaires se font jour dans la cervelle humaine. Tous les hommes naissent égaux et sans défense. Ils ont donc tous droit à la satisfaction de leurs besoins. Or, comme la terre, loin de prodiguer ses richesses, n'en produit la quantité suffisante que par le labeur pénible de tous, il s'ensuit que celle-ci doit appartenir à tous à la fois, c'est-à-dire doit être commune. Tout homme qui veut manger doit mettre la main à la pâte et payer à la communauté son tribut de travail.

Un tel système social peut être juste et praticable chez des peuples d'agriculteurs où tous les objets nécessaires à la vie peuvent se fabriquer dans une seule communauté. Mais il devient, selon nous, impossible dans nos sociétés civilisées modernes. L'invention des machines, la division du travail, la production en grand de toutes choses ont déterminé et déterminent encore des bouleversements complets dans les différents ordres économiques. Il s'est créé toute une série de relations sociales, qui sont devenues indispensables. Et ce qui caractérise notre époque, c'est l'absolue dépendance de tous les hommes en ce qui concerne la production. Chaque individu concourt pour une petite partie à la création d'un produit qui souvent lui-même ne sera qu'un élément d'une fabrication ultérieure ayant pour résultat un objet plus compliqué. L'ouvrier ne produit plus, au moyen de son propre instrument de travail, une œuvre entièrement finie. Il est obligé de vendre son travail, de plus en plus spécialisé, à l'un ou l'autre de ces vastes ateliers ou chantiers où la mise en œuvre des matières premières se fait sur une grande échelle, mode le plus propre à donner une production abondante et économique. En un mot, le travail individuel est devenu collectif.

Une autre conséquence importante de ce fait c'est que les différentes branches de l'industrie humaine se sont localisées. Ainsi tel groupe d'individus produira les étoffes nécessaires aux habitants de tout un pays; tel autre fabriquera les machines qui serviront au travail des matières premières; tel autre pourvoira des populations entières de fer, de charbon, etc., etc. L'agriculture elle-même, la première et la plus utile de toutes les industries, devient la spécialité de certaines contrées plus fertiles ou mieux cultivées qui sont ainsi investies du rôle de nourricières des autres.

Comment appliquer le communisme à un état social tel que je viens de le décrire. Cela me semble impossible.

Afin de donner satisfaction à nos légitimes aspirations d'égalité, il faut donc trouver une combinaison qui, tenant compte des différents côtés de la nature humaine, puisse s'appliquer au milieu dans lequel nous vivons. Il faut arriver à une synthèse qui ne soit plus une théorie créée de toute pièce, mais dérive, au contraire, des lois sociales que nous observons.

Tel est le problème que le socialisme doit résoudre. La solution en est-elle trouvée? S'il serait téméraire de répondre à cette question par une affirmation catégorique, il serait non moins absurde de vouloir nier que nous soyons plus avancés qu'auparavant. Bien des progrès se sont produits, bien des pas en avant ont été faits. Les recherches des penseurs, les travaux de tous les congrès ouvriers qui se sont succédés jusqu'à ce jour, sont là pour l'attester. Les idées sont devenues plus nettes, les programmes formulés plus précis. La question de la propriété a été attaquée de front. C'est là, en effet, que se trouve le pivot de toute réorganisation sociale.

Le retour à la collectivité de tous les capitaux productifs et des instruments de travail est reconnu nécessaire par tous les socialistes sincères. Ils ont pour appuyer leur opinion, la brutalité des faits qui établissent d'eux-même le collectivisme dans la production. La propriété collective est donc le but à atteindre par le prolétariat.

Bien qu'ayant sa racine dans l'idée communiste, le collectivisme diffère selon moi du communisme, en ce qu'il laisse une large place à l'individualité et renferme la notion de relations sociales multiples, d'une organisation complète de l'échange.

Esquissons en quelques traits ce que serait une société collectiviste (non pas que nous croyons ce plan d'organisation réalisable du jour au lendemain; mais on y arrivera certainement par étapes successives quand les masses prolétariennes, étroitement unies pour la revendication de leurs droits, et formant véritablement le quatrième état, se seront substituées à la bourgeoisie dans son rôle de classe dirigeante.)

La terre, les capitaux, tous les instruments de travail appartiennent aux communes et celles-ci les met à la disposition des compagnies ouvrières dont la mission est de les mettre en œuvre. Ainsi, profitant de tous les avantages des progrès mécaniques, les travailleurs associés produisent tous les objets nécessaires à la société. Il se crée une nouvelle valeur de toute chose, basée sur la quantité de travail qu'elle a coûtée. L'équilibre entre la production et la consommation s'établit de lui-même et la première suit sans secousses ni crises désastreuses les fluctuations de l'offre et de la demande. Ce n'est plus l'intérêt individuel, égoïste, étroit, n'ayant pour objectif que l'appât du gain, qui est le moteur de l'activité humaine. Ce sont maintenant des collectivités d'individus s'administrant chacune librement, et remplissant un devoir social, sans aucun antagonisme suscité par la concurrence, chacun ayant intérêt à ce que les phénomènes économiques se passent le plus régulièrement possible. La solidarité n'est plus un vain mot. Nul moyen pour certains spéculateurs de pêcher en eau trouble et d'édifier leurs fortunes sur les ruines de leurs semblables.

Enfants, tous les hommes reçoivent une instruction égale, complète. Ils sont mis à même de choisir le genre d'occupations qui leur convient le mieux. Devenus maître d'eux-même et réduits à leurs propres ressources, ils savent qu'ils n'auront de jouissance que pour autant qu'ils auront travaillé qu'ils auront payé leur dette à la société.

Pas de spéculation possible sur la bêtise, l'ignorance, ou la misère de ses semblables. Il vous sera accordé des richesses pour la somme d'énergie que vous aurez dépensée pour le bien de tous.

Le travail devient ainsi le seul criterium de la répartition des biens. Il n'est fait exception — et qui voudrait s'en plaindre? — que pour les enfants, les vieillards, les infirmes, les incapables, enfin tous ceux qui sont dans l'impossibilité de subvenir eux-mêmes à leur subsistance. Je ne parle pas de toutes les fonctions ou professions non directement productives qui sont ou indispensables ou utiles à la vie de la société.

Eh bien! — pour ne prendre que celui-là parmi tous les avantages du système collectiviste — où trouver une morale plus pure que celle qui règnerait dans une société ainsi organisée? Le dieu Dollar remplacé par le dieu Travail! La suppression des rentes, des repus, des satisfaits, des parasites, des exploités de toute espèce, qui vivent si grasement aux dépens du travailleurs!

Ne serait-ce pas peut être là le motif qui excite tant cette haine mêlée de peur de la case bourgeoise contre les socialistes?

X...

LR033

